

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
17 septembre 2025

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 17 septembre 2025, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Gilbert Marquis et les conseillères et conseillers suivants :

Mme Marie-Pier Leblanc
Johanne Gagné
Cathy Perreault

MM. Hugues Ouellet
Guy Gendron
Gaétan Landry

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et greffière trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. *Projet éolien Canton McNider-convention utilisation des chemins municipaux, autorisation de signature*
2. *Autorisation de signature-vente de terrain à M. Dave Vaillancourt/Mme Isabelle Lévesque*
3. *Election 2025*

AUTORISATION DE SIGNATURE-CONVENTION D'UTILISATION DES CHEMINS MUNICIPAUX – PROJET ÉOLIEN CANTON MACNIDER

105-2025

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement :

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Noël » La convention d'utilisation des chemins municipaux« dans le cadre du projet éolien Canton McNider.

TERRAIN (ISABELLE LÉVESQUE/DAVE VAILLANCOURT)

105-2025

Il est proposé par M Guy Gendron, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement;

De vendre un terrain (150 X 150) portant le # de lot 6 702 897 à Mme Isabelle Lévesque et M. Dave Vaillancourt.

D'autoriser :

- . le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de St-Noël tous les documents relatifs à cette vente.
- . Les prix de vente sera déterminé ultérieurement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19H20

Gilbert Marquis
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gilbert Marquis, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Gilbert Marquis, maire